



Chantier de plantation avec les scolaires

© ARB NA

## Les projets labellisés

# Reboisement et préservation du Bois de l'Espèr (à Jaure)

### DOMAINE D'ACTION

Protection des espaces ou des espèces

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

### LE PORTEUR DE PROJET :

- Créateur de forêt (TPE/SAS)

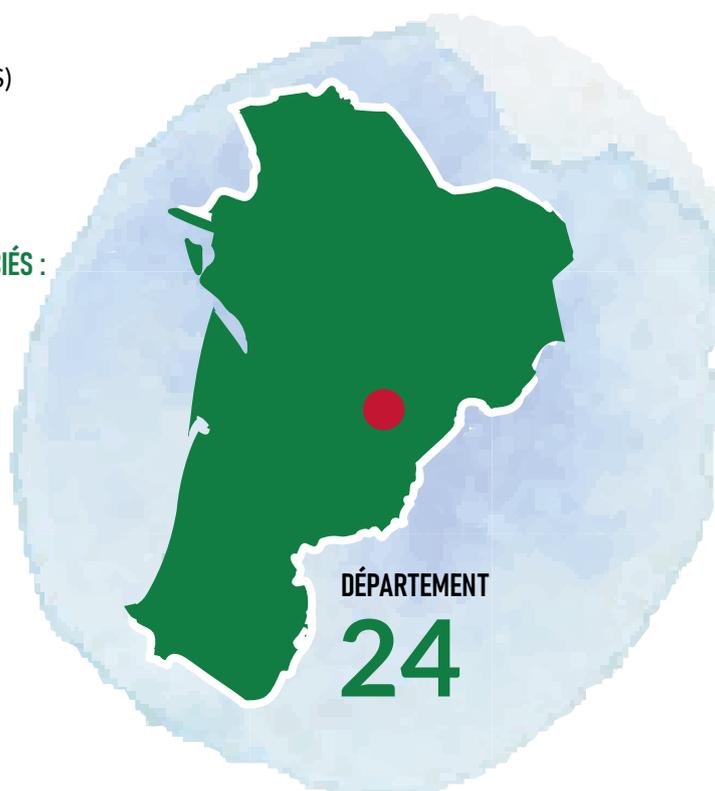


### LES PORTEURS DE PROJET ASSOCIÉS :

- Commune de Jaure



- SOS Forêt Dordogne



### DATES DU PROJET :

- 2021-2029

### BUDGET DU PROJET :

- 360 000€ - Fonds privés (parrainage de 85 entreprises et 314 particuliers, obtention d'un financement Nature 2050 de CDC Biodiversité) et aide publique (Région Nouvelle-Aquitaine).

### LES PARTENAIRES :

- 29 structures du territoire ont œuvré de la conception, en passant par la phase opérationnelle du chantier de plantation, jusqu'au suivi et l'entretien pendant 5 ans.

### LA LOCALISATION :

Bois de l'Espèr, Jaure (24)

## UN PROJET CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS RÉGIONAUX (SRB) :

**PRÉSERVER ET RESTAURER** les écosystèmes pour un réseau d'espaces naturels résilient au changement climatique ou contributeur d'une seule santé (animale, végétale, humaine).

**FAIRE RECONNAÎTRE** la biodiversité comme un enjeu vital pour relever les défis sociétaux actuels : santé humaine et animale, adaptation au changement climatique, cohésion sociale et développement local

# DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le projet du Bois de l'Espèr prend racine en 2021, avec la sollicitation de l'entreprise Créateur de forêt par la commune de Jaure. L'objectif poursuivi était de reboiser et de reconstituer un réseau d'habitats naturels sur un site de 6 hectares ayant fait l'objet d'une coupe sanitaire.

Pour financer ce projet de replantation, Créateur de forêt a mobilisé des financements privés et une aide publique de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le projet s'est ensuite appuyé sur les expertises complémentaires d'un réseau de partenaires. Cela a alimenté une dynamique locale coopérative. De par son montage de projet singulier et ses objectifs écologiques, ce projet répond ainsi à plusieurs enjeux de la SRB 2022-2032.

## CE PROJET PERMET AINSI DE :

### 1 Restaurer un site dégradé.

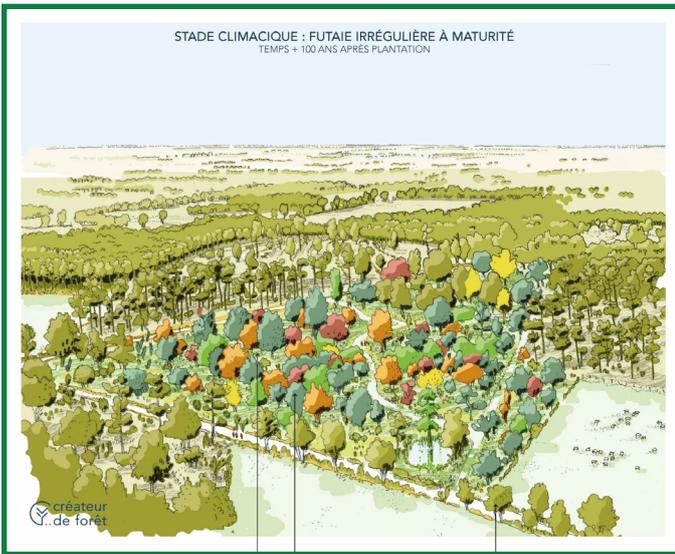
La plantation de 2 945 arbres et arbustes, issus d'essences locales, permettra son reboisement. Une mosaïque d'habitats sera reconstituée afin de favoriser la diversité des espèces présentes (haies forestières, zones de libre-évolution, restauration d'une mare...). Un suivi scientifique du projet sera réalisé par des associations naturalistes partenaires.

### 2 Préserver sur le long terme.

Un contrat d'Obligation Réelle Environnementale a été établi entre la commune de Jaure, Créateur de forêt et SOS Forêt Dordogne. Il garantit la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables à la biodiversité pour une durée de 99 ans. Le site bénéficie ainsi d'une maîtrise foncière et d'une protection juridique.

### 3 Former et sensibiliser.

Des établissements scolaires (lycées agricoles, MFR) et une association de réinsertion professionnelle (ASPP124) ont participé aux chantiers de plantation en fin d'année 2023. Il est maintenant prévu d'accueillir différents publics sur place (école du dehors, contributeurs...).



## CONTACT

Elise GIRARD  
Directrice générale  
[elise.girard@createurdeforet.fr](mailto:elise.girard@createurdeforet.fr)

*En savoir plus*

Photos : Chantier de plantation avec les scolaires

© ARB NA

Ce support a été réalisé par l'ARB-NA dans le cadre de la valorisation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Avec le soutien financier de :

